



Menaces et violences

Par Bibiphosue

Bonsoir,

Depuis longtemps mon père est violent lorsqu'il est ivre, et malheureusement il vit toujours avec ma mère.

J'ai eut un bébé il y a cinq mois.

Aujourd'hui j'ai rendu visite à ma mère en pensant qu'il ne serait pas là.

Malheureusement il était là et déjà complètement bourré.

Il a commencé à s'énerver, à se lever pour nous lever la main dessus (à mon bébé, ma mère et moi) alors je me suis énervée en lui disant de ne surtout pas recommencer s'il ne voulait pas avoir de soucis, à partir de là, il nous a menacé de mort mon fils et moi.

Nous avons appelé la gendarmerie mais il les a manipulés en disant qu'il était en dépression à cause de nous ect (ce qui est totalement FAUX ça a été prouvé par un psy) .

Quels recours avons nous, pouvons nous porter plainte contre lui avec comme seuls preuves nos témoignages et celui de ma mère?

Merci de m'aider.

Par yapasdequoi

Bonjour

Vous pouvez toujours porter plainte.

Mais pouvez vous aussi trouver des témoins de son comportement ?

Ou avoir un certificat médical des violences ?